



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

Le budget de l'exercice financier 2025 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine sera déposé pour adoption aux séances extraordinaires de la Communauté maritime et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine qui se tiendront le mardi 17 décembre 2024, à la mairie sise au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, à compter de 19 h.

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 4 décembre 2024

Alexandra Vigneau, greffière